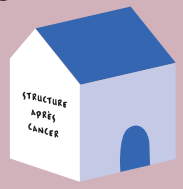
les structures en Auvergne Rhône Alpes



Pont d'Ain Santé (01)
06 07 75 39 50

Ligue contre le cancer (03)
06 80 32 01 17
04 70 31 59 06

La Bourbonnaise pour elles (03)
07 89 91 68 27

La Ligue contre le cancer (07)
04 75 64 19 19

La Ligue contre le cancer (15)
04 71 64 13 13

Agir contre le cancer (26)
09 53 01 37 35

Centre médical Rocheplane (38)
04 57 42 40 23

Groupement médical de Pont en Royans (38)
07 69 40 40 38

Le Mas des champs (38)
04 74 56 57 65

ORSAC Centre de soins de Virieu (38)

Ligue contre le cancer (42)
04 77 32 32 84

Ligue contre le cancer (63)
04 73 19 29 49

Association soins et santé (69)
04 78 69 65 05

CPTS de l'Ozon (69)
04 37 65 35 35

Ligue contre le cancer (69)
04 78 24 14 74

Ligue contre le cancer (73)
04 79 62 19 46

Fondation Alia (74)
04 50 47 99 20

CPTS Grand Annecy (74)
07 56 38 04 02

Équipe DAJAC Centre Léon Bérard
04 78 78 26 06

Hospices civils de Lyon
04 78 86 43 03

Pôle de cancérologie CHU Saint-Étienne
04 77 91 74 00

Équipe AJA Arc Alpin CHU de Grenoble
06 25 57 46 99

Unité Maya CHU Estaing
06 77 04 73 96
04 73 75 06 00

Pour en savoir +

- www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-parcours-de-soins-global-pour-les-personnes-recevant-ou-ayant-recu-un-traitement-pour-un-cancer
- ressources-aura.fr/plateforme/parcours-de-soins-globaux-apres-le-traitement-cancer

Juillet 2026 - ©extralagence.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

le parcours de soins global cancer



Vous êtes en cours de traitement d'un cancer ou vous venez de terminer votre traitement actif ?
Vous pouvez bénéficier d'un parcours personnalisé pour prendre soin de vous et agir pour votre santé.



En fonction de vos besoins, des professionnels de santé sont à votre disposition et peuvent vous proposer un accompagnement et un soutien près de chez vous :

- **activité physique adaptée**
- **bilan nutritionnel**
- **aide psychologique**

Ces thématiques ont été choisies pour leurs effets bénéfiques sur la santé, après un cancer. Ce parcours contribuera à améliorer votre qualité de vie et votre bien-être et à réduire les risques de séquelles (douleur, fatigue, etc.).

Ces soins de support seront entièrement pris en charge*.

Parlez-en à votre médecin !

généraliste
cancérologue
pédiatre...

1

Je suis en cours de traitement d'un cancer ou j'ai fini mon traitement actif.

2

Mon médecin me prescrit un parcours de soins global, en cours de traitement ou dans les 12 mois, après la fin de mon traitement actif.

3

Mon médecin m'oriente vers une structure qui m'accompagnera dans la réalisation de mon suivi personnalisé après cancer

4

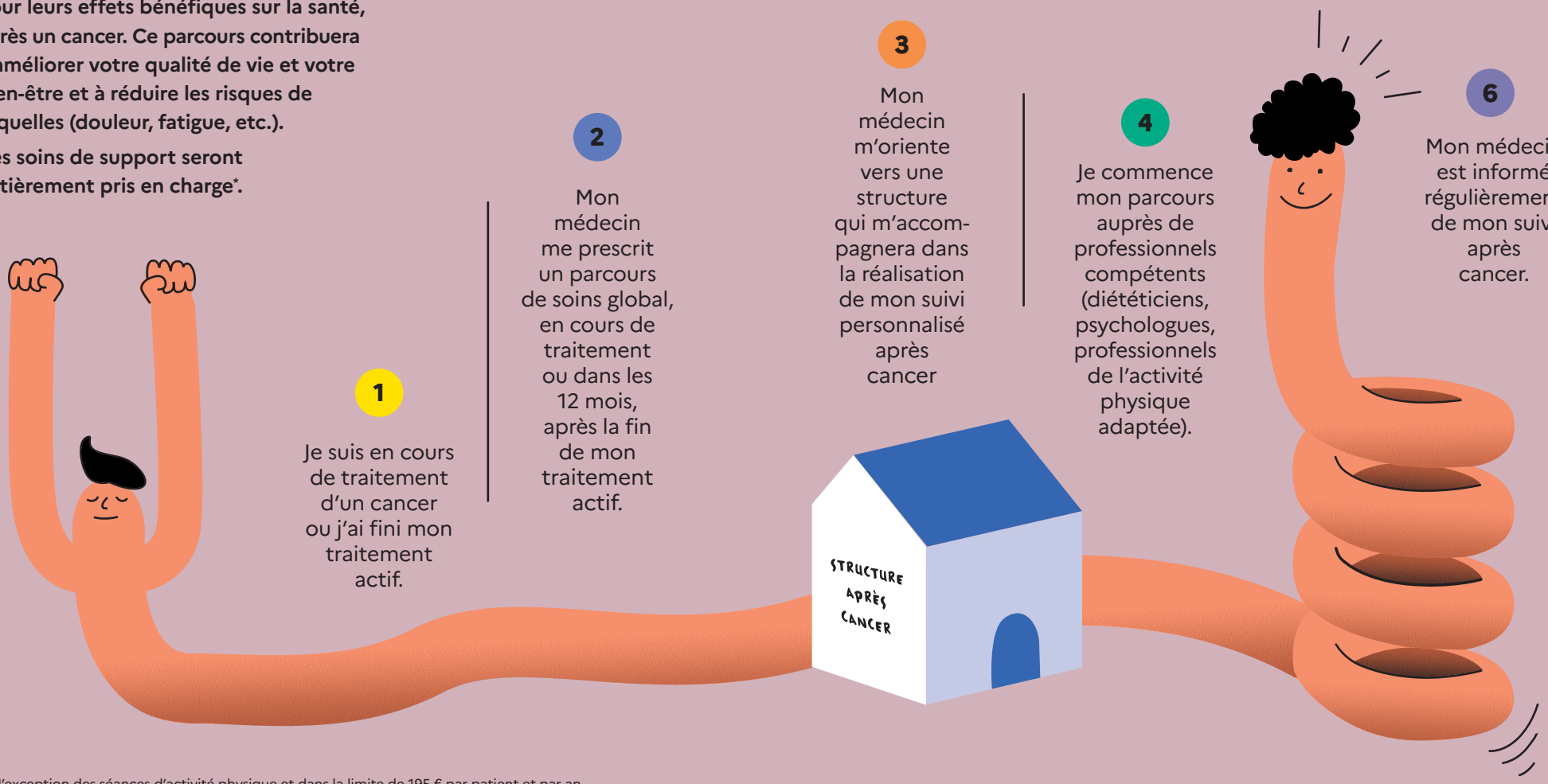
Je commence mon parcours auprès de professionnels compétents (diététiciens, psychologues, professionnels de l'activité physique adaptée).

5

J'ai 12 mois pour réaliser le parcours après le premier bilan.

6

Mon médecin est informé régulièrement de mon suivi après cancer.



* À l'exception des séances d'activité physique et dans la limite de 195 € par patient et par an.